INVESTIGATION

#Investigation - Violences dans un commissariat d'Anderlecht : un "avertissement" qui pose question, un policier violent toujours en service

L'invité dans l'actu: #Invest...
Racisme à la police, l'impunité en que...

```
<iframe width="640" height="350"
src="https://auvio.rtbf.be/embed
/rtbf/content/media/3134923"></iframe>
```

Lecture automatique

Démarrer à 00:00:

Copier

20 déc. 2023 à 07:59 - mise à jour 20 déc. 2023 à 08:08 • 4 min

Par Fabrice Gérard via La Une • La Première

PARTAGER

Écouter l'article

Ce sont des images d'une rare violence que s'est procurée la cellule Investigation de la RTBF. Elles proviennent des caméras de surveillance du commissariat Démosthène, le commissariat central d'Anderlecht. Les faits se déroulent le 31 mai 2020, quelques semaines avant l'entrée en fonction de Jurgen De Landsheer, l'actuel chef de corps de

la police Bruxelles/Midi, une zone de quelque 1000 agents qui couvre les communes d'Anderlecht, Forest et Saint-Gilles.

Ces images montrent deux scènes de violence policière distinctes, à quelques heures d'intervalle, dans lesquelles un même policier est impliqué. Aujourd'hui, le policier en question est toujours en service. De quoi poser la question de l'impunité au sein de la zone de police Bruxelles-Midi.

Une personne en situation irrégulière passée à tabac en cellule

Un policier s'en prend à un ...
#Investigation

Lors de notre enquête sur la problématique du racisme à la police (*Racisme à la police, l'impunité en question*), nous avons pu visiter le commissariat Démosthène en compagnie de deux inspecteurs chevronnés. Ici, chaque cellule est équipée d'une caméra de surveillance reliée à un local dans lequel se trouvent les supérieurs hiérarchiques. En cas de problème, ces derniers peuvent ainsi rapidement intervenir.

Nous sommes le 31 mai 2020. Ce jour-là, un jeune d'origine étrangère est placé en détention par deux inspecteurs de police. L'un d'entre eux pousse alors violemment l'individu à l'intérieur de la cellule et lui assène immédiatement plusieurs coups de poing, un coup de genou au visage avant de l'étrangler alors qu'il est maintenu de force sur la couchette. Sur les images, il semble que le deuxième policier présent soit quelque peu surpris par l'attitude de son collègue. Il met d'ailleurs plusieurs secondes pour entrer dans la cellule. Malgré sa présence, le policier violent continue de frapper le détenu. Il faut l'intervention d'un gradé pour faire cesser ce passage à tabac.

Un sans-papiers reçoit plusieurs coups de poing alors qu'il est menotté

Une autre scène de violence se déroule cette fois dans un couloir du commissariat Démosthène. Sur les images que nous nous sommes également procurées, et qui proviennent elles aussi de caméras de surveillance du commissariat, on y voit une personne sans titre de séjour assis sur un banc, les mains menottées derrière le dos, recevoir plusieurs coups de poing au visage. De nombreux policiers assistent à la scène

sans réagir. On l'a dit, l'auteur des coups est le même inspecteur de police que celui qui est impliqué dans la première scène de violence. Rapidement, les images remontent au contrôle interne. Le policier est entendu mais, à plusieurs sources, on nous explique qu'il ne se serait pas particulièrement inquiété des conséquences de ses actes.

Le policier impliqué dans les violences a été déplacé

Ces images, nous les montrons au chef de corps de la zone de police midi. Le rendez-vous a lieu au commissariat Démosthène, en présence de sa responsable de la communication et d'une autre commissaire de la zone. D'emblée, Jurgen De Landsheer reconnaît avoir pris connaissance des faits, tout en précisant qu'il n'était pas encore en poste au moment où ils se sont produits.

> *" C'est évidemment un comportement inacceptable. Encore plus dans le chef d'un policier. Dès que je suis arrivé, le policier incriminé a été déplacé vers un service intérieur. Il n'a plus d'arme et il n'est plus aujourd'hui sur le terrain ".*

A plusieurs sources, ces affirmations sont pourtant quelque peu remises en question. Si le policier ne fait plus partie d'un service d'intervention, il est actuellement affecté au service des apostilles, celui chargé des auditions des victimes et des suspects. L'inspecteur se porterait même régulièrement volontaire pour effectuer le transfert des détenus vers et depuis le palais de justice.

" Il y a eu une sanction disciplinaire lourde prononcée à son encontre par le collège de police " insiste Jurgen De Landsheer. *" Et lorsque ce genre de faits se produit, l'important c'est qu'il y ait une réaction immédiate et c'est le cas ici ".* Lors de notre confrontation, Jurgen De Landsheer n'en dira pas plus. Contacté, le collège de police apporte, lui, quelques explications supplémentaires. Outre le fait qu'il ait été déplacé, le policier aurait également écopé d'une sanction financière, à savoir une rétrogradation dans l'échelle de traitement. Une information impossible à vérifier, les sanctions

dans l'échelle de traitement. Une information impossible à vérifier, les sanctions disciplinaires étant couvertes par le secret de la vie privée. A bonne source, l'on apprend aussi que, malgré leur gravité, les images de violence n'ont pas été transmises au collège par la zone de police.

Jurgen De Landsheer, actuel chef de corps de la police Bruxelles/Midi. © #Investigation

Une décision de justice plutôt clémente

Face à une telle violence dans le chef d'un policier, se pose inévitablement la question de sa révocation. " *Ça, il faut voir ce que dit la justice* " explique Jurgen De Landsheer. *" A partir du moment où la peine est plutôt clémente, il nous est difficile d'appliquer une sanction disciplinaire plus sévère ".* Et justement. Un procès-verbal et les images de violence ont été transmises au procureur du Roi. Le policier finit par être poursuivi pour violences par officiers publics dans l'exercice de ses fonctions. Quant aux victimes, aucune n'a déposé plainte. Deux ans et demi plus tard, le 30 novembre 2022, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles rend son jugement. Dans celui-ci, il est fait état de *" gifles "* et de détenus *" manifestement agités "*. Le policier écope d'une

fait état de *" gifles "* et de détenus *" manifestement agités "*. Le policier écope d'une suspension du prononcé de sa condamnation. Cela signifie qu'il n'y a aucune mention sur son casier judiciaire. Pour justifier une telle clémence, le tribunal indique que le policier *" est en aveux complets et (qu') il présente de sérieux regrets par rapport à ces épisodes de violence gratuite qui se sont produits le même jour ".* Autre explication avancée, le fait que le prévenu *" souffre de problèmes psychologiques, voire neuropsychiatriques, qui le perturbent grandement dans la gestion de son quotidien et dans ses émotions ".* La mesure doit lui servir de *" sérieux avertissement "* conclut le jugement.

Le commissariat Démosthène au cœur de nombreuses accusations

Fouad est bénévole dans une maison de jeunes d'Anderlecht située à quelques centaines de mètres du commissariat Démosthène. Il reçoit régulièrement des témoignages qui dénoncent les violences infligées par certains policiers.

> *" Tous les jours des jeunes m'en parlent. Quand c'est 1 ou 2 fois l'on peut se dire que c'est exceptionnel. Mais quand c'est tous les jours, on ne plus nier qu'il y a un grave problème de violence à l'intérieur du commissariat Démosthène. Ce que me disent aussi les jeunes, c'est qu'ils ont peur. Peur d'une bavure ".*

Racisme à la police, l'impu...
#Investigation